

Edition n°156/septembre-décembre 2016

SOMMAIRE

LE MOT DE LA SYNDIQUE	2
L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 DECEMBRE 2016	3
ORDRE DU JOUR	3
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR	3
LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL	6
REVISION DU PAL	6
NOUVEAUX LOCAUX DE L'AES	7
CHANGEMENT DU CONTAINER A VETEMENTS DE LA DECHETTERIE	8
INFORMATIONS GENERALES	8
MISE A JOUR DES PLANS DU RESEAU D'EAU POTABLE	8
NOUVELLES ADRESSES E-MAILS DU CONSEIL COMMUNAL	9
PROCEDURES EN MATIERE DE PERMIS DE CONSTRUIRE - PETIT RAPPEL.....	9
COMMENT VOTER ? - RAPPEL DE LA PROCEDURE EN MATIERE DE VOTE ANTICIPE.....	10
LES DERNIERES VOTATIONS ET ELECTIONS.....	11
VOTATIONS FEDERALES DU 25 SEPTEMBRE 2016.....	11
ELECTIONS CANTONALES DU 6 NOVEMBRE 2016.....	11
LA VIE DE LA COMMUNE	12
RECEPTION DES JEUNES CITOYENS	12
NOMINATION AU CSPI	12
FETE DE LA JEUNESSE	13
OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DURANT LES FETES DE FIN D'ANNEE	13
FERMETURE ET VACANCES DU BUREAU COMMUNAL.....	13
LES NOUVEAUX HABITANTS	14
NATURALISATION	14
LES PETITES ANNONCES	14
RECOLTE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET DE LA FERRAILLE	14
CONCERT DE NOËL DU CHOEUR-MIXTE ET DE LA FANFARE.....	15
ASSOCIATION PRO FAMILIA FRIBOURG	15



Le mot de la syndique

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Après quelques mois d'activité, je peux vous dire que votre nouvel exécutif n'a pas chômé ! Hormis le fait d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble, il était nécessaire, pour certains d'entre nous, de tout simplement prendre conscience de ce qu'est le travail d'un exécutif. Cette période a également été marquée par des événements douloureux qui nous ont tous affectés, à des degrés divers.

Le départ de Mme Sabine Barras a également laissé un grand vide d'expérience, de connaissances historiques au sein de l'administration communale. Heureusement, l'intégration de notre nouvelle secrétaire, Mme Geneviève Studer, est une réussite à ce jour. Elle a très bien su compenser sa méconnaissance de la commune par de solides connaissances, acquises dans le cadre de sa formation de cadre en administration communale. Ceci sans compter sa disponibilité, son sens de l'initiative et sa bonne humeur, ce qui ne gêne rien à l'efficace collaboration avec les conseillers.

En outre, est-ce l'espérance d'un meilleur traitement, d'un aveuglement d'entorses aux règlements ? mais certains d'entre vous ont cru bon passer outre les procédures usuelles, comme en matière de construction, par exemple. C'est pourquoi, il nous a paru important de rappeler ces procédures, afin d'éviter à tous une perte d'énergie, de temps et de courriers divers, afin de rétablir la situation. Il est bon de rappeler que votre conseil communal a à cœur de préserver l'équité entre les habitants quand au respect des règles de la vie communale.

Les demandes de mise en conformité doivent rester l'exception et non une manière usuelle de faire, au mépris des citoyens qui prennent la peine de faire les démarches dans le bon ordre. Intégrité, équité et respect sont des valeurs à cultiver entre exécutifs et citoyens, mais ceci réciproquement !

La révision du PAL arrive à son terme et son actualisation vous sera bientôt présentée ! Un grand merci à tous les intervenants qui ont fourni un travail de longue haleine.

Votre précédent syndic avait regretté, l'an dernier à la même époque, la mort du projet de fusions que vous aviez plébiscité. L'exécutif actuel envisage, pour 2017, de nouvelles discussions à plus petite échelle, pour autant que les autres conseils communaux soient pleinement motivés par des discussions constructives et qu'ils affichent la même volonté de succès.

Succès également pour le joli calendrier de l'Avent concocté par son habituelle responsable, Mme Jacqueline Boschung. Je vous invite à partager ces différentes soirées au fil des fenêtres qui s'allumeront progressivement. Ces joyeux moments de partage, qui contribuent à la bonne santé d'une commune, pourront ainsi clore une année 2016 festive grâce à la Jeunesse qui a très bien su, cet été, nous montrer ce que voulait dire : faire la fête !

Merci à vous tous qui vous engagez régulièrement, ponctuellement, une fois ou tout au long de l'année, à faire de notre village "un village où il fait bon vivre" !

Accompagnée par mes collègues, je vous souhaite à chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année à tous, avec une riche année 2017 à la clef. Que celle-ci vous soit douce, pleine de projets, de santé et d'amitié.

A très bientôt !

Dominique Haller Sobritz, syndique



L'assemblée communale du 6 décembre 2016

L'assemblée communale est convoquée pour le mardi 6 décembre 2016 à 20h00, à la petite salle de la halle polyvalente.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 juin 2016 (ce PV ne sera pas lu ; il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur notre site internet, www.autigny.ch)
2. Budgets 2017
 - 2.1 Présentation générale des budgets des investissements et de fonctionnement
 - 2.2 Equipement informatique de l'administration communale
 - 2.3 Téléphonie de l'administration communale, de l'école et de l'AES et système d'alarme
 - 2.4 Assainissement du stand de tir - crédit d'étude
 - 2.5 Etablissement du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)
 - 2.6 Déplacement et remplacement de conduites d'eau potable
 - 2.7 Rapports de la Commission financière
 - 2.8 Vote final des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2017-2021
4. Nomination de l'organe de révision pour les années 2016-2018
5. Divers

Commentaires sur l'ordre du jour

Point 2 Budgets 2017

Equipement informatique de l'administration communale

Les installations informatiques de l'administration doivent absolument être adaptées afin de permettre les différentes mises à jour des logiciels utilisés et d'en assurer la sécurité.

Les technologies évoluent et nos fournisseurs adaptent leurs programmes uniquement pour les versions récentes de ces technologies. Or, les nouveaux programmes sont une exigence absolue, car ils contiennent les adaptations relatives aux nouvelles lois et aux nouvelles normes. Les installations de la commune sont obsolètes, certaines parmi les nouvelles versions de programmes n'ont déjà pas pu y être installées.

La cybercriminalité est en forte extension. Les mesures pour s'en protéger deviennent de plus en plus difficiles à mettre en œuvre. Dans ce contexte aussi, des technologies et programmes actualisés sont aussi une exigence absolue.



La place nécessaire aux programmes eux-mêmes et le volume des informations sauvegardées sont en constante croissance. Stocker, gérer, archiver devient de plus en plus exigeant et difficile à gérer sur site. Les adaptations mises en place dans le cadre de cet investissement permettront également à terme de gérer l'archivage électronique.

Afin de garantir une sécurité informatique, une qualité d'utilisation au sein de l'administration communale, le conseil communal vous invite à accepter l'investissement de CHF 31'000.- qui est proposé à l'assemblée.

Téléphonie de l'administration communale, de l'école et de l'AES et système d'alarme

Le système téléphonique ISDN, qui équipe actuellement l'administration communale et l'école, ne sera plus supporté par Swisscom à partir du 1er janvier 2018. Les raccordements actuels ISDN Multiline doivent donc être obligatoirement remplacés. Internet et téléphonie font partie des exigences d'équipement pour l'AES. Or, ces exigences ne sont pas remplies à ce jour. A l'école, certains combinés sont devenus inutilisables; les autres présentent des lacunes dans leur fonctionnement. La sonnerie de l'école, vieille de plus de 16 ans, n'est plus en mesure de prendre en charge les changements d'heure; sa technologie obsolète ne sera bientôt plus soutenue par le fournisseur. Les prescriptions en matière de protection contre l'incendie demandent depuis longtemps pour l'école un système d'alarme digne de ce nom.

Toutes ces raisons ont conduit le conseil communal à envisager actualisation et renouvellement de ces systèmes de façon globale; ceci pour un montant total de Fr. 16'500.-. Le conseil communal vous propose d'accepter cet investissement.

Assainissement du stand de tir - crédit d'étude

Un montant de Fr. 150'000.- avait été prévu en 2007 au budget d'investissement pour procéder à l'assainissement de la butte de tir. Le crédit a été reporté chaque année. Le délai pour l'obtention de subventions pour ces assainissements est fixé à 2021.

Le conseil communal estime qu'il est donc temps de se pencher sur ce dossier. Aussi, il a pris contact avec une entreprise spécialisée et il est nécessaire dans un premier temps de réaliser une étude. Celle-ci est devisée à Fr. 6'500.-. Le conseil communal propose à l'Assemblée d'accepter cet investissement.

Etablissement du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

Suite à l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'eau potable, les communes se sont vues attribuer différentes tâches et obligations liées à la distribution de l'eau potable.

Les communes ont notamment l'obligation d'élaborer un plan des infrastructures d'eau potable. Le canton avait fixé un délai à fin juin 2016.

Aussi, le conseil communal se voit dans l'obligation de donner mandat à un bureau d'ingénieur pour l'élaboration dudit document. Le montant estimé est de Fr. 11'000.-. Le conseil communal demande à l'Assemblée d'accepter cet investissement.



Déplacement et remplacement de conduites d'eau potable

En 2016, le conseil communal a dû procéder à des déplacements, ainsi qu'à des remplacements de conduites d'eau potable. Nous savons d'ores et déjà que nous devons procéder à des déplacements de conduites en 2017.

Comme déjà expliqué les années précédentes, le conseil communal doit pouvoir réagir dans l'urgence afin d'effectuer les réparations nécessaires, en cas de fuite ou autres dégâts. Ceux-ci représentent souvent des coûts relativement importants et nécessitent donc l'approbation par l'Assemblée communale d'un montant figurant à l'investissement.

Le conseil communal propose à l'Assemblée d'accepter un montant de Fr. 60'000.- afin de disposer du crédit nécessaire pour procéder aux déplacements (Fr. 40'000.-) et remplacements (Fr. 20'000.-) de conduites d'eau potable.

Cette manière de procéder nous permet d'éviter le vote de budgets a posteriori; les travaux devant souvent être réalisés dans l'urgence.

Budget de fonctionnement 2017

Celui-ci est prévu avec un bénéfice final de Fr. 530.-. Le budget total augmente globalement d'un peu plus de 2%.

Les dépenses ont été calculées au plus juste tout en conservant une part de prudence, ceci pour celles exemptées de prescriptions imposées. Les recettes ont, elles, été considérées selon les recommandations du canton avec une marge négative, les recettes étant très souvent aléatoires, selon la situation professionnelle des contribuables. La présentation détaillée, qui vous sera faite lors de l'assemblée, vous permettra de mieux cerner ces différents impacts.

Afin de réduire les coûts d'édition et de contribuer à l'économie de papier, le budget de fonctionnement détaillé est disponible sur notre site internet, de même qu'auprès de notre administration communale. Un récapitulatif par services figure dans les annexes.

Point 3 Planification financière 2017-2021

Comme toute planification, celle-ci reste un indicateur de tendance. Elle est soumise aux aléas de contraintes imposées par le canton et/ou la confédération, de décisions urgentes à prendre au niveau communal, de la mobilité et bonne santé "professionnelle" de nos citoyens. Il s'agit d' autant de critères impossibles à maîtriser cinq ans à l'avance. Les détails vous en seront présentés lors de l'assemblée.



Point 4 Nomination de l'organe de révision pour les années 2016-2018

Il est nécessaire de nommer pour une nouvelle période de trois ans l'organe de vérification des comptes. La fiduciaire Fidexpert SA Fribourg a procédé à la révision des trois derniers exercices.

L'art. 98 de la Loi sur les communes précise que l'organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Son mandat prend fin avec l'approbation des derniers comptes annuels. Une ou plusieurs reconductions sont possibles; toutefois, la durée du mandat d'un organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs.

Par conséquent et sur proposition de la Commission financière, le Conseil communal propose à l'Assemblée de reconduire le mandat de la fiduciaire Fidexpert SA Fribourg pour la révision des comptes communaux des années 2016-2018

Les principaux travaux du Conseil communal

Révision du PAL

Le Conseil communal se réjouit d'annoncer à la population, aux propriétaires et aux personnes intéressées que les travaux liés à la révision générale du plan d'aménagement local touchent à leur fin.

Afin de présenter les thèmes et enjeux liés à ce vaste dossier, une séance d'information publique aura lieu

**le mardi 20 décembre 2016 à 19.00 heures
à la petite salle de la halle polyvalente**

Cette séance est destinée à la présentation de certains éléments et des modifications majeures du plan d'aménagement local. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir le bureau Archam et Partenaires, mandataire responsable de la révision générale.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à cette occasion



Nouveaux locaux de l'AES

Comme vous le savez certainement, une troisième classe enfantine a été ouverte à la rentrée scolaire 2016-2017.



Il a ainsi été nécessaire de trouver de nouveaux locaux pour l'accueil extrascolaire. Le choix s'est rapidement porté sur le bâtiment dit des Maîtres et son spacieux appartement du rez-de-chaussée.

Les travaux ont été réalisés au printemps et en été 2016 et les locaux étaient prêts pour accueillir les enfants dès le 25 août dernier.

L'endroit est idéal de par sa proximité avec l'école, les places de jeux et les infrastructures sportives. De plus, étant donné les nombreuses pièces à disposition, les éducatrices peuvent désormais organiser diverses activités, selon l'âge des enfants.



Grâce à vos généreux dons de matériel, jeux et mobilier, il a été possible d'aménager de manière très agréable et gaie, et à bon prix, les différentes pièces, à la grande joie des "petits pensionnaires" !

Un grand merci à tous, ainsi qu'au personnel de l'AES pour le travail réalisé.

Venez nombreux découvrir les locaux lors de la fenêtre de Noël du 12 décembre 2016 de 18h00 à 19h30 !





Changement du container à vêtements de la déchetterie

Le Conseil communal a décidé de changer le container à vêtement de la déchetterie. Dans les prochaines semaines, le container Texaid sera remplacé par un container de la Croix-Rouge Fribourgeoise.

Pourquoi ce changement ?

100 % local - 100 % social !

- ❖ La Croix-Rouge Fribourgeoise travaille **sans intermédiaires** ! 100 % des dons d'habits profitent au canton de Fribourg.
- ❖ Elle recherche à maximiser l'utilité sociale et non le profit. En effet, elle ne revend pas simplement les habits collectés, mais les recycle dans le canton avec **31 places de travail fixes** et **40 places** en moyenne par mois pour des **chômeurs** en programme d'emploi temporaire, en collaboration avec le Service public de l'emploi.
- ❖ La totalité des revenus dégagés par l'activité textile sert à soutenir des **actions sociales** dans le canton, telles que l'aide aux familles et personnes démunies, la garde d'enfants à domicile, l'aide aux proches aidants, l'aide aux personnes âgées, les cours de langue pour migrants, la prévention et la promotion de la santé, etc.



Container de la Croix-Rouge fribourgeoise !

La tête du glouton ne passe pas inaperçue.
Merci pour votre don !

Informations générales

Mise à jour des plans du réseau d'eau potable

La commune a dû intervenir à plusieurs reprises durant l'année 2016 suite à des ruptures de conduites d'eau potable.

Alors que nous disposons d'informations précises en ce qui concerne le réseau communal, force est de constater que tel n'est pas le cas pour ce qui est du réseau de conduites privées. Nous souhaitons améliorer la situation et intégrer un maximum d'informations, ceci dans un souci d'efficacité.

Aussi, nous faisons appel aux propriétaires, afin de nous fournir, dans la mesure du possible, **les plans des infrastructures privées d'eau potable.**

Le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà de votre collaboration !



Nouvelles adresses e-mails du Conseil communal

Les membres du Conseil communal peuvent être contactés via leurs toutes nouvelles adresses e-mails :

Dominique Haller Sobritz, Syndique	d.haller-sobritz@autigny.ch
Laurence Charrier, Vice-Syndique	l.charrier@autigny.ch
Daniel Diethelm	d.diethelm@autigny.ch
Laurence Levrاند Dähler	l.levrاند@autigny.ch
Maïc Werner	m.werner@autigny.ch

Procédures en matière de permis de construire - petit rappel

Le Conseil communal se trouve de plus en plus souvent confronté à des dossiers de permis de construire incomplets, non conformes ou pire, mis devant le fait accompli de constructions réalisées, mais non autorisées...

Face à cette situation, nous nous permettons de vous rappeler les dispositions de l'art. 135 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LATeC) :

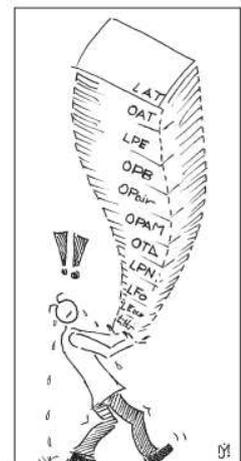
¹Sont soumises à l'obligation d'un permis de construire **toutes** les constructions et installations conçues pour **durer**, qui ont un lien étroit avec le **sol** et sont propres à influencer le régime d'affectation de celui-ci, en apportant une modification sensible à l'aspect du terrain, en chargeant les réseaux d'équipement ou en étant susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

²L'obligation du permis s'étend également aux **changements d'affectation** de locaux, aux remblais et déblais, à la **démolition** de constructions et installations et à l'exploitation de matériaux.

Etant donné la multitude d'objets, il n'est pas toujours aisé de déterminer si un ouvrage est soumis ou non à l'obligation de permis et, si oui, quelle procédure doit être suivie. En cas de doute, il convient de s'adresser au SeCA ou au préfet.

Pour constituer un **dossier** :

- ❖ Il faut tout d'abord remplir les **fiches de requête**, téléchargeables sur le site du SeCA ou disponibles à l'administration communale. Chaque fiche de requête doit être dûment complétée et signée.
- ❖ L'ensemble des documents (notices techniques, calculs de surfaces, plan de situation, plans de l'objet,...) doit être transmis à la commune impérativement en **4 exemplaires** pour une enquête en procédure simplifiée et en **5 exemplaires** pour une enquête ordinaire.
- ❖ En cas de demande de **dérogation** aux prescriptions sur les distances aux limites du fonds, un modèle de convention est disponible sur demande.



Il convient d'**attendre** la réception de l'autorisation **avant de débiter les travaux** et de **respecter les plans** établis et approuvés, sous peine de sanctions et/ou pénalités.

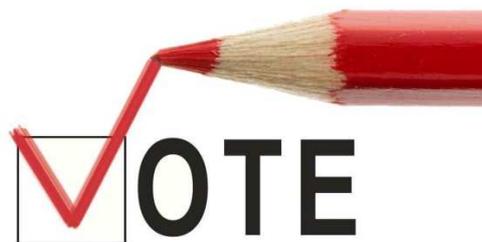


Comment voter ? - rappel de la procédure en matière de vote anticipé

Dès réception du matériel de vote, toute personne peut exercer son droit de vote de manière anticipée, par correspondance ou par dépôt.

Il faut procéder ainsi :

1. Remplir le bulletin de vote
2. Glisser le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe de vote
3. Encarter l'enveloppe de vote dans le certificat de capacité civique
4. **Signer** le certificat de capacité civique, **sous peine de nullité de son vote**
5. Glisser le tout dans l'enveloppe-réponse **en vérifiant que la signature apparaisse dans la fenêtre**

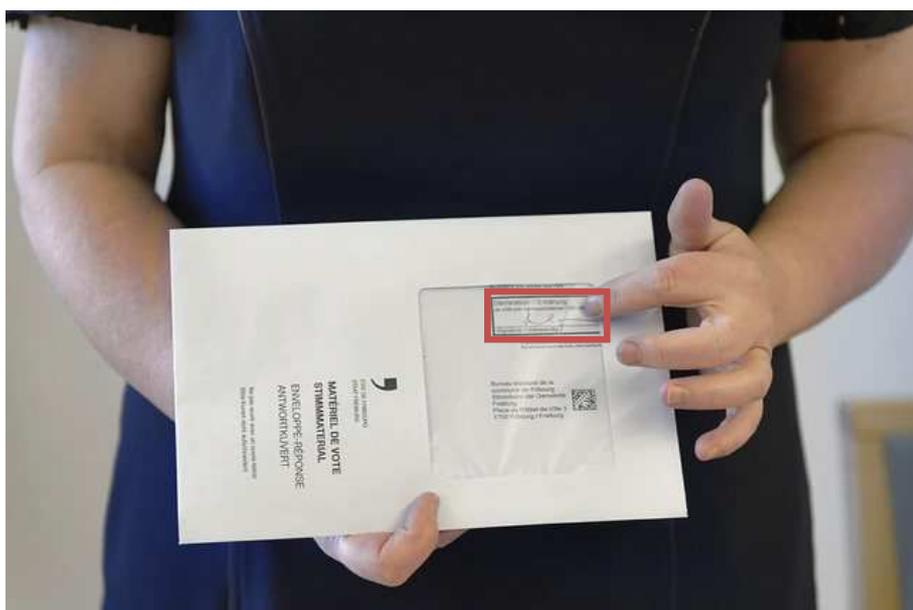


L'enveloppe-réponse, doit être :

- ❖ soit postée de manière à parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Les frais de port sont à la charge de la personne votant. Les enveloppes non ou insuffisamment affranchies sont refusées ;
- ❖ soit déposée auprès du secrétariat communal ou à l'endroit fixé par le conseil communal, au plus tard jusqu'au dimanche, **une heure avant l'ouverture du local de vote.**

Si vous avez encore un doute, visualisez la vidéo sur le lien suivant :

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/droits_politiques/vote/vote_anticipe.htm





Les dernières votations et élections

Votations fédérales du 25 septembre 2016

Objet	Oui	Non
Initiative populaire "Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)"	83	121

Objet	Oui	Non
Initiative populaire "AVSplus : pour une AVS forte"	87	119

Objet	Oui	Non
Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)	145	56

Elections cantonales du 6 novembre 2016

Les élections pour le renouvellement intégral du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, ainsi que les élections des préfets ont eu lieu le dimanche 6 novembre 2016. Le second tour de scrutin est fixé au dimanche 27 novembre 2016.

Grand Conseil

Au total, 616 candidats et candidates étaient en lice le 6 novembre pour décrocher l'un des 110 sièges du Grand Conseil. Pour Sarine Campagne, 24 députés ont été élus.

Conseil d'Etat

Quatorze candidats et candidates (inscrits sur huit listes) étaient en lice le 6 novembre pour décrocher l'un des sept sièges du Conseil d'Etat. Quatre candidats ont été élus : Jean-Pierre Siggen, Maurice Ropraz, Georges Godel, Olivier Curty.

Les quatre candidats restant, à savoir Anne-Claude Demierre, Marie Garnier, Stéphane Peiry, Jean-François Steiert prendront part au second tour de scrutin, prévu le 27 novembre 2016, qui se déroulera à la majorité relative.



Préfets

Quatre élections de préfets, soit en Sarine, Singine, Veveyse et dans la Broye ont mis aux prises plusieurs candidats. Les autres préfectures n'étaient pas disputées.

Un second tour est nécessaire en Singine, Veveyse et dans la Broye.

En ce qui concerne la Sarine, l'actuel Préfet, M. Carl-Alex Ridoré, a été réélu et assumera donc un nouveau mandat.

Pour visualiser les résultats détaillés, il vous suffit de vous rendre à l'adresse internet : <http://www.fr.ch/cha/fr/pub/elections.htm>



La vie de la commune

Réception des jeunes citoyens

Le vendredi 23 septembre 2016, le conseil communal a reçu ses nouveaux citoyens. Cinq jeunes ont répondu à l'invitation.

Au programme, visite du Centre d'engagement et d'alarme de la police cantonale à Granges-Paccot.



Puis, retour à Autigny pour un apéritif à la salle du Conseil communal, autour d'une présentation des différentes activités de la commune et d'un échange très intéressant.

Pour terminer la soirée, nous avons partagé un repas à l'Auberge de l'Ecu.

Nomination au CSPI

C'est avec grand plaisir que le Conseil communal a nommé Mme Céline Clerc au grade de Lieutenante au sein du Corps de sapeurs-pompiers de Sarine-Ouest. Cette promotion a pris effet lors du dernier exercice du corps, le 19 novembre dernier.

La Lieutenante Clerc a terminé avec succès le cours cantonal pour nouveaux officiers.

Nous présentons à notre nouvelle Lieutenante toutes nos félicitations pour cette nomination et lui adressons nos remerciements pour son engagement, sa motivation et ses compétences.



Fête de la Jeunesse

Cet été, la Société de Jeunesse d'Autigny a fêté son 70ème anniversaire ! Cette grande manifestation, sur trois jours, fut une très belle réussite.

Toute la population y fut associée ! Un grand merci !

Le Conseil communal souhaite féliciter la Société de Jeunesse pour la parfaite organisation de ces festivités.



29 – 30 – 31 juillet 2016

Ouverture de la déchetterie durant les fêtes de fin d'année

La déchetterie sera fermée les samedis 24 décembre 2016 et 31 décembre 2016. En remplacement, elle sera ouverte exceptionnellement :

le mardi soir 27 décembre 2016 de **16h30** à 18h30 et
le vendredi soir 30 décembre 2016 de 16h30 à 18h30.

Fermeture et vacances du bureau communal

Nous vous remercions de prendre note que l'administration communale sera fermée, durant la période des fêtes de fin d'année, soit du

lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017 inclus

En cas d'urgence ou afin de consulter les dossiers de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur au 026/477.16.25 ou de nous adresser un courriel à commune@autigny.ch. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

Merci de votre compréhension.



Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

- M. Kevin Bonfadelli
- Mme Sylviane Esseiva et ses filles Roxane et Lolita
- M. et Mme Philippe Evard et Véronique Brülhart
- Mme Catherine Marchon et son fils Laurent
- Mme Caroline Marro
- M. Carlos Morel
- M. Ludovic Piccand
- M. et Mme Ricardo Rodrigues Ramos et Liliane Gonçalves
- Mme Emilie Rossier

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus amplement connaissance.

Naturalisation

Emotion, fierté, honneur : les mots et les sentiments se bousculent au moment d'obtenir une nouvelle nationalité.

"Toutes nos félicitations et bienvenue dans la communauté suisse" : voici les mots simples et solennels que le Conseil communal adresse, au nom de la population d'Autigny, à **M. Lucien Sobritz** qui a obtenu sa naturalisation suisse le 14 septembre 2016.

Les petites annonces

Récolte des objets encombrants et de la ferraille

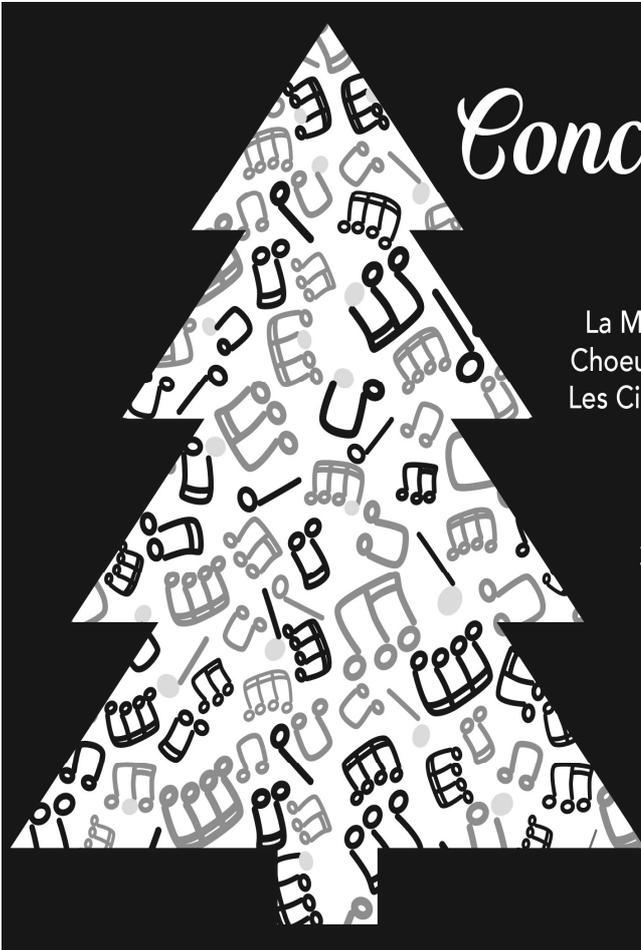
Nous vous rappelons les prochaines dates de récolte au Ch. des Esserts 9 :

samedi 18 mars 2017 de 9h00 à 12h00
samedi 17 juin 2017 de 9h00 à 12h00

La déchetterie est également ouverte de 9h00 à 12h00 durant ces matinées.



Concert de Noël du Choeur-Mixte et de la Fanfare



Concert de Noël

La Mauritia d'Autigny-Chénens
Choeur mixte d'Autigny-Chénens
Les Cigonios de Prez-vers-Noréaz

**3 décembre 2016
20h
Eglise d'Autigny**

Entrée libre
Collecte

Association PRO FAMILIA Fribourg

L'association PRO FAMILIA s'est reconstituée le 30 septembre 2015 après une pause de fonctionnement d'une dizaine d'années environ. 2016 lui a ainsi permis de se doter de statuts actualisés, de créer son site internet mis en ligne début novembre, et de collaborer avec Pro Familia Vaud.

Cette association se veut être une plateforme qui puisse fédérer l'ensemble des associations qui ont un rôle dans la vie d'une famille de la naissance à la mort, du logement à la formation en passant par les soins, l'éducation, etc. Elle permettra ainsi de mettre en réseau les différents intervenants du canton.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur son site www.profamiliafribourg.ch ou à l'adresse info@profamiliafribourg.ch.



Budget de fonctionnement 2017

Désignation	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION	374'809.40	142'993.05	373'440.80	130'896.80	350'930	121'777
ORDRE PUBLIC	87'915.75	26'762.90	76'461.61	23'964.00	68'823	19'985
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	964'377.80	135'252.75	1'033'614.35	187'661.00	1'112'736	219'014
CULTURE ET LOISIRS	111'436.10	31'596.65	173'230.80	25'600.00	179'033	28'600
SANTE	268'473.80	3'969.20	268'307.95	10'300.00	277'378	8'000
AFFAIRES SOCIALES	384'455.50	8'058.70	398'060.60	11'413.00	409'300	950
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	175'116.10	50.00	169'587.00		179'812	
PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	387'445.35	372'965.10	371'315.00	363'500.00	369'535	356'950
ECONOMIF	11'834.60	628.20	36'353.00	400.00	13'829	400
FINANCES ET IMPOTS	376'909.97	2'421'583.65	307'153.80	2'454'070.00	317'593	2'523'823
TOTALISATION	3'142'774.37	3'143'860.20	3'207'524.91	3'207'804.80	3'278'969	3'279'499
Résultat	1'085.83		279.89		530	



Corps de sapeurs-pompiers SARINE OUEST

SECURISER, SAUVER - TENIR, PROTEGER - MAITRISER

RECRUTEMENT 2017

« ...Les sapeurs-pompiers représentent le secours et la sécurité à la population... »

Si cette phrase te parle et que tu es intéressé(e) à nous rejoindre, afin de défendre la population de Autigny - Cottens - Chénens et La Brillaz (~ 5'000 habitants) notamment contre le feu et les événements naturels, et que tu as un peu de temps à consacrer à la collectivité, du bon sens et de la bonne humeur, alors tu es la personne recherchée.

De l'incorporation à l'intervention

Pour être incorporé(e), tu dois :

- être âgé(e) entre 18 et 45 ans
- être prêt(e) à engager de ton temps libre
- être si possible dans la région la journée (*un avantage*)
- avoir de l'intérêt pour les sapeurs-pompiers.

Programme 1ère année :

Une fois incorporé(e), il te faudra suivre plusieurs cours et exercices avant de partir en intervention. Cette formation de base peut prendre entre 6 mois et 2 ans, suivant la spécialisation choisie (protection respiratoire, par exemple).

Quel est l'investissement d'un sapeur-pompier ?

- Min. 4 exercices/année, de 2h30 (+ ~10 exercices si protection respiratoire)
- La participation aux interventions ne peut être planifiée. Elle dépend du genre d'intervention, du secteur sur lequel le sinistre se produit, des groupes alarmés,

Alors, intéressé(e) ? Oui ! Prends contact avec notre commandant par e-mail ou téléphone.



Personne de contact :

✉ Florian Felder
Route de la Côte 15
1744 Chénens
☎ 079/ 446 24 07

✉ florian.felder@bluewin.ch



La Bibliothèque régionale d'Avry c'est ...



Quoi ?

20'000 documents
romans - BD - albums - revues - documentaires
6 documents pour un prêt d'un mois

Pour qui ?

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant CHF 15.-
- adulte CHF 30.-
- lecteur occasionnel CHF 2.- par livre / par mois

Quand ?

mardi - jeudi - vendredi 15h - 18h
mercredi 15h - 19h30
samedi 9h - 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Où ?



La bibliothèque c'est aussi...

- Des animations chaque mois :
 - Né pour lire (pour les enfants de 0-4 ans)
 - Heure du conte
- La possibilité de faire des propositions d'achats
- Un catalogue en ligne qui permet de :
 - consulter ses prêts
 - prolonger le délai de prêt
 - réserver des livres

Pour plus d'infos, consultez le site !

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran



Bienvenue à la



**Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.**

Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de près de 1000 jeux est à disposition des enfants qui peuvent soit
souscrire un abonnement annuel (Fr. 30.-- pour 1 enfant, Fr. 35.--/2 enfants,
Fr. 40.--/3 enfants, Fr. 45.--/4 enfants et plus), soit emprunter les jeux en payant
une location de Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu. La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille, une animation ?
Ils sont à votre disposition.

Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion ?
Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)



Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin
1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler avec des
collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de travailler bénévolement.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluewin.ch ou 079 488 10 76 pendant le prêt

Avec le soutien de la



www.entraide.ch

des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Corserey Cottens
Matran Neyruz
et de la paroisse de Neyruz



Association Lire et Ecrire



Cours de français écrit Pour adultes parlant le français et faiblement qualifiés

- ◆ **Cours de perfectionnement en lecture et écriture** : pour mieux comprendre les écrits et mieux rédiger un texte en fonction d'un projet personnel ou professionnel
- ◆ **Cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture** : pour les personnes peu ou pas scolarisées et qui ont de la peine à lire
- ◆ **Cours spécifique « emploi-santé »** : pour les personnes qui désirent travailler dans des établissements de soins
- ◆ **Cours « Lecture Parent-Enfant »** : pour parents qui lisent difficilement. Le parent vient avec son enfant. Cours gratuit.

Où ? Fribourg, Bulle, Romont ou Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée selon les lieux

Combien ? CHF 60.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire
Case postale 915
1701 Fribourg

Email : fribourg@lire-et-ecrire.ch
Internet : www.lire-et-ecrire.ch



13^{ième} Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? visites à domicile ou au Bâtiment des Sociétés à Bulle

Quand ? Du 30 janvier 2017 au 02 avril 2017

Frais ? Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, Case postale 169, 1705 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.00-17.00



- Vous soignez votre conjoint ou votre parent âgé, malade ou en fin de vie ?
- Vous êtes sollicité(e) en continue, avez besoin de répit ou devez absolument vous absenter ?
- Vous ne savez pas toujours comment faire ni ou demander de l'aide ?

AIDE AUX PROCHE – NOS OFFRES

Un service de relève pour remplacer les proches

Sur simple appel, une auxiliaire de santé CRS, formée et expérimentée, prend en charge votre parent à son domicile, veille à son bien-être et sa sécurité, l'aide à se mobiliser, lui prépare le repas, le stimule par des activités, l'emmène en promenade, etc.
Tarifs en fonction du revenu et de la fortune. Remboursés par les PC

Pour les 10 ans du service, action spéciale :

3h de relève gratuites

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

Une permanence téléphonique et du conseil à domicile pour les proches

Tous les matins, nous répondons à vos questions et vous informons des aides existantes. Si besoin, des bénévoles spécialement formés, viennent à domicile pour discuter de vos besoins et vous soutenir dans certaines démarches. Prestations gratuites.

Renseignements : 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.

Des cours pour les proches aidants et les bénévoles



Nous proposons des cours pratiques de 2 heures sur les thématiques suivantes :

- Comment mobiliser une personne âgée
- Activités stimulantes pour personnes âgées
- Faire face à la fin de vie
- Démences et comportements
- Hygiène de base
- Alimentation, quand tout change

Prix : CHF 50.- / personne

Offre proches aidants : Relève de 3 heures à domicile + cours → CHF 95.-/ personne

Informations et inscriptions :

www.croix-rouge-fr.ch/fr/formations ou 026 347 39 59 ou service.sante@croix-rouge-fr.ch



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2017 SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Sarine

Sur rendez-vous uniquement, au 026/347.39.69

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Avry, Avry-Bourg 2, rez-de-chaussée, à la demande

Belfaux, Bâtiment de la paroisse, rez-de-chaussée, 1^{ère} salle à gauche, **le 3^{ème} jeudi du mois** : 19 janvier, 16 février, 23 mars (4^{ème}), 20 avril, 18 mai, 22 juin (4^{ème}), 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre.

Corminboeuf, Ecole, local de la buvette, **le 1^{er} mardi du mois** : 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août (2^{ème}), 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Farvagny, Bâtiment de la Poste, salle paroissiale, rez-de-chaussée, **le 1^{er} lundi du mois** : 9 janvier (2^{ème}), 6 février, 6 mars, 10 avril (2^{ème}), 8 mai (2^{ème}), 12 juin (2^{ème}), 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

Grolley, Cure, rez-de-chaussée, **le 2^{ème} jeudi du mois** : 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

Lentigny, Bâtiment communal, 1^{er} étage, **le 3^{ème} mardi du mois** : 17 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 18 juillet, 22 août (4^{ème}), 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

Le Mouret, salle de logopédie, sous la halle de gym, **le 4^{ème} mardi du mois** : 24 janvier, 28 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août (5^{ème}), 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre.

Neyruz, Maison paroissiale, rez-de-chaussée, **le 4^{ème} vendredi du mois** : 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin (5^{ème}), 28 juillet, 25 août, 29 septembre (5^{ème}), 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre (5^{ème}).

Rossens, Salle au-dessus de l'ancienne Poste, **le 2^{ème} mercredi du mois** : 11 janvier, 15 février (3^{ème}), 15 mars (3^{ème}), 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre (3^{ème}), 13 décembre.

Sous réserve de modifications



Speeddating du bénévolat ¶



Envie d'une activité bénévole? ¶

Pas le temps de chercher? ¶

Participez au speeddating du bénévolat ¶

Trouvez le job bénévole rêvé en 7 mn! ¶

Le jeudi 13 octobre 2016 au restaurant des Halles, Bulle. ¶

Le mercredi 7 décembre 2016 dans la salle Grenette à Fribourg ¶

Intéressé-e? ¶

Consultez notre site: www.benevolat-fr.ch et inscrivez-vous ¶

Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer! ¶

¶

Etre bénévole, c'est ¶

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés ¶
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles ¶
- mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement ¶
- contribuer à une société plus solidaire ¶



Les fenêtres de Noël Décembre 2016

JOUR	DATE	FAMILLE	RUE	ACCUEIL
JEUDI	1 ^{er}	Dominique Haller Sobritz et Lucien Sobritz	Rte de Chénens 2	OUI
VENDREDI	2	Claire-Lyse et Augustin Pasquier	Rte de la Crétausa 33	OUI
SAMEDI	3	Concert fanfare et chœur mixte	Accueil après le concert, devant l'église	OUI
DIMANCHE	4	Sylvie et Thomas Ulrich et Monia Roux	Rte de la Crétausa 24	OUI
LUNDI	5	Philippe Evard et Véronique Brulhart	Champs Montants 16	OUI
MARDI	6	Assemblée communale		OUI
MERCREDI	7	Jean-Claude Berset et Jeanine Dey	Rte d'Estavayer-le-Gibloux 35	OUI
JEUDI	8	Heinz et Dolorès Steiner	Rte de St-Garin 28	OUI
VENDREDI	9	Laurence et Francis Suarez-Corroy	Rte du Saugy 22	OUI
SAMEDI	10	Pierre, Tania, Jacqueline et Noël Boschung	Ch. des Vergers 4-6	OUI
DIMANCHE	11	Sophie et Laurent Fasel	Ch. du Vuillenant 7	OUI
LUNDI	12	Accueil extrascolaire (A côté de l'école)	Accueil de 18h à 19h30	OUI
MARDI	13	Béatrice et Jean-François Nein	Rte de la Crétausa 41	OUI
MERCREDI	14	Isabelle et Albert Papaux	Impasse sur la Villa 2	OUI
JEUDI	15	Mathias et Marie-Francine Mauroux	Rte de la Crétausa 46 a	OUI
VENDREDI	16	Daniel Bovet et Véronique Savary	Rte d'Estavayer-le-Gibloux 2	OUI
SAMEDI	17	Cudré-Mauroux et Tornare	Les Esserts 9	OUI
DIMANCHE	18	Gauthier, Gysler, Tortorella, Di Domenico	Champs Montants 25-27-29-31	OUI
LUNDI	19	Dominique et Maria Cudré-Mauroux	Ch. de la Chapelle 2	OUI
MARDI	20	Ecole primaire	Accueil de 18h à 19h30	OUI
MERCREDI	21			
JEUDI	22	Jérôme et Nadine Raemy	Rue de la Forge 3	OUI
VENDREDI	23	Gina et Andrew Pywell	Les Vergers 7	OUI

La route de Noël commence le 1^{er} décembre :

de 19h30 à 21h une fenêtre s'allume et la famille accueille toutes les personnes désirant passer dire un petit bonjour ; la visite se passe toujours dehors : il vous sera offert un vin chaud, un thé, des biscuits ou ce que vous désirez, mais simplement.

Chaque soir, d'autres fenêtres s'allument et ce jusqu'au 23 décembre.

Le chemin de Noël terminé, les fenêtres restent allumées jusqu'au 2 janvier.